QUI VEUT LA FAIM...

VEUT UN

DUBONNET

Affiche H. Sallé

POUR L'ENQUÊTE de la Société des Nations en Mandchourie

Le Président en exercice du Conseil de la Société des Nations, M. Briand et le secrétaire d'Etat, après consultation des parties, ont proposé à l'approbation des membres du Conseil, la liste suivante pour la composition de la commission chargée par la resolution du 10 décembre 1931, de procéder en Mandchourie à une étude sur place et de lui faire rapport sur toutes les circonstances qui, de nature à affecter les relations internationales, menacent de troubler la paix entre la Chine et le Japon ou la bonne entente entre les deux pays dont la paix dépend :

Comte Aldovandi Marescotti (Italien); général Claudel (France) ; Lord Lytton (Anglais) ; Major général Franck Mac Coy (Américain) ; Docteur Schne (Allemand).

Cette liste ayant reçu l'acceptation générale des membres du Conseil, la commission est définitivement constituée

LA LOI MARTIALE A PÉKIN

A la suite de troubles que les milieux chinois disent avoir été provoqués par les Japonais en differents points de la ville, la loi martiale a été établie à Pékin.

L'ARRIVÉE DES RENFORTS JAPONAIS A TIEN-TSIN

Des renforts japonais sont arrivés à Tien-Tsin. Le commandant Japonais déclare que ces renforts sont devenus nécessaires pour lutter contre les corps de volontaires chinois en Mandchourie, dont l'action de guérilla oblige les Japonais à occuper la zone de Jehol.

DES INONDATIONS DANS LA RÉGION CHAROLLAISE

Les rivières de la région charollaise, sont en forte crue principalement la Bourbince, l'Arroux, l'Oudroche et la Grosne. Les quartier bas de Paray-le-Monial sont inondés par la Bourbince.

Aux abattoirs de Paray-le-Mondial l'eau atteint une hauteur d'un mètre. Plusieurs routes sont coupées par les eaux dans canton de Gucugnon, Palinges et Toulon-sur-Arroux. De nombreux animaux domestiques ont été noyés.

L'ANNULATION D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE, A PARIS

Le Conseil de préfecture de la Seine a statué sur les protestations dirigées : 1° contre les opérations électorales du premier tour de scrutin dans le quartier de l'Europe ; 2° contre les opérations du second tour ; 3° contre les opérations électorales du second tour dans le quartier de la Monnaie.

En ce qui concerne les deux premières affaires, les protestations ont été rejetées et M. Bour demeure élu dans le quartier de l'Europe. Mais, par contre, le Conseil a annulé l'élection de M. René Gillouin. Celui-ci, en effet, secrétaire-chef du secrétariat du Conseil municipal de Paris, délégué dans les fonctions de chef de cabinet à la présidence du Conseil municipal, aurait dû donner sa démission de fonctionnaire avant l'ouverture des opérations électorales.

LA GRIPPE A LONDRES

Les autorités médicales britanniques se préoccupent d'une épidémie d'influenza qui sévit actuellement dans tout le Royaume-Unis, surtout à Londres et, avec une violence particulière, dans la banlieue nord de la capitale. Il ne s'agit pas d'une apparition brusque de la maladie : depuis la fin de novembre, les hôpitaux signalaient déjà de nombreux cas. C'est en réalité une recrudescence extraordinaire de la maladie, en ce qui concerne non seulement le nombre des malades, mais aussi les complications qui suivent la première attaque et qui, dit-on, causent la lourde mortalité enregistrée.

Le nombre des victimes attribué à l'épidémie a, en effet, été de 240 pour la semaine qui a pris fin le 2 janvier.

Les hôpitaux regorgent de malades et les services londoniens d'assistance publique sont débordés.

A la prison de femmes de Holloway, un groupe de détenues, qui avaient purgé leur peine et qui devaient être relâchées, ont dû être gardées à l'infirmerie.

C. E. DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE SOCIALISTE

La conférence du Comité exécutif de l'Internationale ouvrière socialiste et du Comité de l'Union syndicale internationale, aura lieu à Berne, du 8 au 15 mars.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES ACCIDENTS D'AUTO

M. Léo Delsaut, conduisait une auto dans laquelle se trouvait une dame Nasse, âgée de 35 ans, d'origine turque.

En arrivant à Lourrell, l'automobiliste voulut éviter deux cyclistes, il donna un brusque coup de volant qui envoya la voiture contre un mur.

A la suite de cet accident qui causa la mort de Mme Nasse, M Delsaut poursuivi devant le tribunal correctionnel d'Avesnes fut condamné à 100 francs d'amende, à verser 10.000 francs de dommages-intérêts à M. Nasse et à payer une rente de 5.000 francs à chacun des deux enfants de la victime.

En appel après plaidoiries de Mes Deschodt et Vanhouille, la Cour porte à 25.000 francs l'indemnité allouée à M. Nasse et elle confirme le taux des deux rentes visagées. Pour la sanction pénale M. Delsaut bénéficie de l'Amnistie.

***

M. Oisie Rozen qui passait en auto rue de la République, à Dunkerque, renversa un motocycliste, M. Dilly, qui fut blessé.

Le Tribunal correctionnel alloua une indemnité provisionnelle de 3.000 francs à la victime.

La Cour en confirme le chiffre.

***

M. Louis Gavrelle, 46 ans, peintre, à Auchel, traversait en auto la commune de Valhuon, lorsqu'il renversa une vieille demoiselle, Mlle Emma Bonnel, âgée de 77 ans. L'infortunée septuagénaire succomba quelques jours plus tard.

Le Tribunal correctionnel de Saint-Pol condamna M. Gairelle à 15 jours de prison, 200 francs d'amende et à verser 25.000 francs de dommages-intérêts aux époux Laigle-Bonnel, beau-frère et sœur de la victime.

L'affaire, en appel, est plaidée par Mes Melgué et Butruille.

L'automobiliste bénéficie de la loi d'amnistie, la Cour n'a à statuer que sur les réparations pécuniaires ; elle confirme le chiffre de l'indemnité accordée à la partie civile.

Hier, elle souffrait de l'estomac

Aujourd'hui, elle mange de tout

« Je souffrais de l'estomac, je n'avais pas d'appétit et dormais très mal. Depuis 3 semaines que je prends des Sels Kruschen, j'éprouve un grand soulagement, je dors bien et mange de tout. Mon teint est plus clair et je me porte très bien. » Mme J. G..., Paris.

Tous les matins, prenez une petite pincée de Sels Kruschen dans votre café, votre thé ou dans un peu d'eau chaude et bientôt vous ne penserez plus à votre estomac. En stimulant les sécrétions gastriques, Kruschen empêche la masse alimentaire de séjourner trop longtemps dans l'estomac et évite ainsi toute fermentation, ballonnements, douleurs, crampes. Les aliments les plus lourds passent facilement, vous retrouvez l'appétit et le sommeil.

Les différents sels de Kruschen se viennent pas seulement en aide à votre estomac : ils obligent en outre tous vos organes internes à fonctionner normalement. Votre foie et vos reins sont stimulés, ils éliminent les poisons uriques au fur et à mesure qu'ils se forment dans votre corps ; votre intestin devient plus actif et vous ne souffrez plus de constipation. En nettoyant votre organisme de fond en comble, les Sels Kruschen purifient votre sang, ils vous remplissent d'une sensation délicieuse de force et de bien-être. Commencez à prendre votre « petite dose » dès demain et vous serez bientôt plein d'entrain et de bonne humeur. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 4 à 5 mois).

1033

LES AGRESSEURS DES FILS DE M. LEFEBVRE DU PREY ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS A AMIENS

Les bandits Dance et Dupret qui, le 28 juillet dernier, à Puiseux-le-Haut-Berger, avaient attaqué et dévalisé les deux fils de M. Lefebvre-Duprey, sénateur du Pas-de-Calais, et ancien ministre, et que la Cour d'Assises de l'Oise avait condamnés le 15 décembre dernier aux travaux forcés à perpétuité, viennent d'être transférés à la prison d'Amiens. Ils ont, en effet, fait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Beauvais les condamnant à dix-huit mois de prison pour vols et délits divers.

UN FACTEUR D'ABBEVILLE QUI DÉTOURNAIT DES MANDATS CONDAMNÉ A UN AN DE PRISON

Le tribunal correctionnel d'Abbeville a condamné hier à un an de prison, le facteur de Feuquières-en-Vimeu, Paul Depouilly, âgé de 45 ans, qui volait les mandats contenus dans les lettres qu'il était chargé de distribuer, et s'en appropriait le montant qu'il dépensait au café.

UN INDUSTRIEL VIENNOIS SA FEMME ET LEUR FILS SE SONT SUICIDÉS

A la suite de difficultes financières, M. Kutill, industriel Viennois connu, sa femme et leur fils, etudiant en médecine, se sont suicidés dans leur appartement.

3 VICTIMES DU DÉRAPAGE D'UN BOBSLEIGH

On télégraphie de Schreiberhau (Erzgebirge — Allemagne) : On signale un nouveau décès parmi les personnes blessées mardi par un bobsleigh qui dérapa dans un virage et fut projeté au milieu des spectateurs au cours du championnat d'Allemagne de bobsleigh, ce qui porte le nombre des morts de ce tragique accident à trois.

Peut-on se faire des Poumons neufs ?

On s'aperçoit qu'un de nos plus vieux médicaments agit merveilleusement dans les cas de bronchites chroniques, catarrhe, asthme et emphysème.

Il y a longtemps qu'on cherche un remède spécifique aux bronchites chroniques et aux autres affections des voies respiratoires : catarrhe, asthme, emphysème, oppression, étouffements. Or, on vient de constater qu'il suffit, pour obtenir dans tous ces cas des résultats merveilleux, d'utiliser ce bon vieux médicament : l'iode. Un chimiste, M. Cocset, a réussi, en effet, à stabiliser l'iode, et sa formule — la Vasculose Cocset — en permet aujourd'hui l'emploi courant. Elle donne des résultats comme celui-ci :

Observation 191. — Marie C..., 45 ans, commerçante. A eu la grippe en 1928 et il lui en est resté une gêne respiratoire accentuée (emphysème pulmonaire). Accès d'oppression à chaque changement de temps, surtout la nuit. Essoufflement pendant la marche et palpitations. En deux semaines, le traitement iodé au moyen de la Vasculose Cocset lui procure un soulagement très marqué. Deux mois et demi après, les poussées de bronchite sont devenues rares et elle respire avec beaucoup plus de facilité, presque normalement, dit-elle.

La Vasculose Cocset, qui est de l'iode non toxique (neutralisé par des extraits végétaux), agit rapidement sur le tissu pulmonaire scléreux, qu'elle assouplit, et sur les phénomènes congestifs, qu'elle fait disparaître. Elle active la circulation pulmonaire, fluidifie les sécrétions bronchiques, désinfecte les poumons et facilite la respiration. Les malades sont de moins en moins oppressés. Les crises d'asthme s'espacent et finissent par disparaître complètement. La toux des bronchites chroniques se raréfie, l'expectoration diminue puis cesse, cependant que l'état général du malade s'améliore considérablement. Un peu de persévérance dans la cure conduit finalement à la guérison.

La Vasculose Cocset se prend par gouttes. Son action constante, régulière, se fait sentir dès les premières semaines. Elle est en vente dans toutes les pharmacies : le flacon 10 fr.60 ; le double flacon 16 fr.95. A défaut et pour tous renseignements, écrire au Laboratoire Cocset, 66, r. Falguière, Paris (15e)

LES PROROGATIONS AUX LOCATAIRES COMMERÇANTS MENACÉS D'EXPULSION

La commission Sénatoriale de législation a examiné le projet de loi, retour de la Chambre, et relatif aux prorogations à accorder aux locataires commerçants et industriels, menacés d'expulsion. M. Morand, rapporteur a exposé les dispositions visées par la Chambre le jour de la clôture de la dernière session. Il a fait remarquer que le nouveau texte donnait compétence pour toutes difficultés pouvant naître entre locataires et propriétaires au juge des référés, lequel avait le pouvoir de réduire les délais fixés lorsque le propriétaire justifierait de motifs graves pour exercer son droit de reprise.

La commission a estimé que cette nouvelle disposition ne satisfaisait pas aux principes en vertu desquels les propriétaires déjà munis de titres exécutoires n'avaient aucune preuve à rapporter pour exercer leurs droits à eux conférés par des décisions passées en force de chose jugée.

Aussi, la commission s'est-elle prononcée pour le maintien du texte précédemment adopté par le Sénat et a-t-elle chargé M. Morand de conclure en ce sens.

Modification de la durée de la Foire Technique de Leipzig 1932

La nécessité d'économiser partout où c'est possible, imposée par la crise économique, a fait prendre la décision de modifier la durée de la Foire. Elle ne durera cette année que du 6 au 13 Mars, donc 8 jours, au lieu de 11 comme d'habitude. La conséquence en sera une concentration de la Foire, imposant peut-être aux exposants des efforts plus grands, mais leur économisant des frais, sans diminuer les possibilités d'affaires.

COMMISSAIRES DE POLICE STAGIAIRES DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Les candidats au concours du 15 mars doivent être pourvus des diplômes suivants : brevet supérieur de l'enseignement primaire, baccalauréat complet de l'enseignement secondaire, capacité en droit ou diplôme de sortie d'une école supérieure de commerce reconnue par l'Etat.

Les conditions d'admission et le programme des épreuves écrites et orales figurent sous le titre du ministère de l'intérieur aux journaux officiels des 6, 7 avril 1925, 23 avril 1926 et 2 février 1929 qui peuvent être consultés à la mairie de chaque commune.

Les traitements actuels s'échelonnent de 14.000 45.000 francs, auxquels s'ajoutent souvent des vacations appréciables et les indemnités de résidence et de charges de famille.

NOMINATIONS CHEZ LES POMPIERS

Ont été nommés aux grades ci-après, dans le corps de sapeurs-pompiers communaux :

Nord. — MM. Georges Hermand, sous-lieutenant à Cousoire ; Alphonse Brisoux, sous-lieutenant, à Forest ; Achille Bauduin, sous-lieutenant, à Beuvry ; Louis Cauchereux, sous-lieutenant, à Ennetières-en-Weppes.

Pas-de-Calais. — MM. Roland Legros, lieutenant, à Montigny-en-Gohelle ; Henri Laurent, sous-lieutenant, à Montigny-en-Gohelle ; Florentin Thorel, sous-lieutenant, à Noyelles.

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

« LA MISE AU VERT »

LES CLUBS de « Division - Honneur » ne joueront pas pour le Championnat du Nord, le 31 janvier

Voici une nouvelle qui fera certainement du bruit dans les milieux sportifs. Elle est tout à fait exacte et émane du conseil de la Ligue du Nord de football qui a pris cette décision au cours de sa séance de mercredi dernier.

« La mise au vert », en matière sportive, n'est pas un événement récent, en maintes circonstances cette initiative fit école, notamment dans les pays où le « professionnalisme » connaît le succès. En France, nous sommes plus neufs pour une telle application, mais, enfin, on se souvient que voici deux ans, alors que le F.C., de Sète, était finaliste de la Coupe de France, son président décida de se retirer aux environs de Paris, dans la campagne solitaire pour amener en excellente condition ses athlètes rompus par une série de voyages et de matches extrêmement fatigants. Son antagoniste, le R.C. de France, le « copia », et tout le monde fit des grands yeux marquant ainsi d'un étonnement profond cette pratique. Ce fut l'exception, car « la mise au vert » n'a plus eu depuis, tout au moins dans le football français, d'adeptes.

La décision de la Ligue du Nord est donc bien faite pour révolutionner les sportifs, d'autant que, dans sa forme, elle se présente comme une innovation.

Prétendre que le campô accordé pour la journée du 31 janvier correspond à une « mise au vert » c'est exagéré. Les dirigeants du football nordiste ont simplement voulu que les cinq clubs qualifiés pour les huitièmes de finale puissent, avant l'étape du 7 février, prendre un repos justifié par les rudes batailles régionales à envisager les 17 et 24 janvier. De plus, le 31, nous avons au programme sportif : O. Lillois - Amiens A.C. ; R.C. Roubaix - I.C. Lillois, soit quatre des cinq clubs profitant de la mesure prise.

Que serait-il advenu si nous avions eu à déplorer des blessés au cours de ces matches, chose très possible avec la situation tangente de certains clubs au classement général ?

Nous l'eussions regretté, trop tard, malheureusement.

Les administrateurs de la L.N.F.A. ont, par conséquent, pris une sage mesure tout en soulignant une volonté très nette de tenter tout ce qui est humainement possible de faire, pour que la navette du trophée national ne se fasse plus entre le Sud-Est et Paris, comme cela existe depuis plusieurs années. Espérons que cette décision sera d'un heureux effet, que nous pourrons applaudir, nous aussi, l'inscription d'un club du Nord sur le fameux bouclier qui identifie la Coupe de France, c'est le plus ardent désir de tous, qu'il soit exaucé.

M.S.

L'A. S. Cannes reste qualifié pour la Coupe de France

La Commission Centrale des Règlements et Qualifications de la Fédération Française avait à examiner hier une réclamation du Football Club de Mulhouse contre la qualification du joueur Aitken de l'A.S. de Cannes.

Les dirigeants du F.C. Mulhouse avaient fait des réserves sur la qualification du joueur anglais Aitken parce que ce joueur n'était détenteur de la licence A que depuis le 1 octobre 1931. Le règlement de la Coupe de France exige que la qualification d'un joueur soit antérieure au 25 août pour qu'il puisse disputer cette épreuve. Mais le cas Aitken est spécial. Au mois d'août 1930, ce joueur qui avait été professionnel en Angleterre, précédemment avait fait une demande de qualification pour pouvoir jouer à l'A.S. de Cannes. A ce moment la Fédération Française lui refusa la licence. Mais conformément à une disposition spéciale prise par la F.A. d'Angleterre, cette Fédération permet à un joueur professionnel de perdre en somme cette qualité et de devenir un joueur non rétribué sur sa demande. La F.A. d'Angleterre avait délivré cette autorisation à Aitken. En conséquence la Fédération Française de Football lui donna une licence B au mois d'août 1930. Automatiquement cette licence B fut échangé un an après, c'est-à-dire en 1931 contre une licence A.

En conséquence Aitken est reconnu par la Commission des Règlements comme étant régulièrement licencié pour pouvoir jouer avec l'A.S. de Cannes.

CHAMPIONNATS DE L'U.S.S.G.T.

RÉSULTATS DU 10 JANVIER

GROUPE A

U.S. Hasnon : 0. — J. O. Annœullin : 7.
F. Anby : 3 — S.T. Croix : 1.
A.C.F. Sud Lille : 3 — Daring Lille : 1.
A.S. Bois-Blancs : 2 — J.O. Lille : 2.
C.S. Lille : 2 — A.C. Coiffure : 1.
F.C. Roubaix bat C.O. Carvin par forfait.

GROUPE B

Daring Lille : 1 — J.O. Annœullin : 3.
T.F. Roubaix : 3 — C.O. Carvin : 2.
A.C.F. Sud Lille bat U.S. Vendin-le-Viel sans score (terrain non tracé).
A.S. Bois-Blancs bat U.S.O. Lens par forfait.

RENCONTRES DU 17 JANVIER

GROUPE A

T.F. Roubaix contre J.O. Annœullin. Arbitre : Parein.
S.T. Croix contre U.S. Hasnon Arbitre : Olivre.
Daring Lille contre F. Anby. Arbitre : X.
A.C. Coiffure contre A.C.F. Sud Lille. Arbitre : Duriez.
A.F. Flers-Breucq contre A.S. Bois-Blancs. Arbitre : Waroquier.

GROUPE B

J.O. Annœullin contre F. Auby. Arbitre : Mançon.
C.O. Carvin contre A.C.F. Sud Lille. Arbitre : Dupire.
U.S.O Lens contre T.F. Roubaix. Arbitre : Dal.
J.O. Vendin-le-Viel contre A.S. Bois-Blancs Arbitre : Dangreville.

STADE HÉNINOIS CONTRE S.C. ABBEVILLE

Après le R.C. Arras, c'est le S.C. Abbeville qui sera dimanche l'hôte du Stade Héninois. Battus nettement dimanche par un club qui possédait, plus qu'eux, l'ardent désir de rainera, les Stadiens tiendront à prouver que leur équipe est de valeur. Ils auront devant eux un « onze » extrêmement vite et décidé, qui occupe la 5e place du classement et qui viendra à Hénin avec l'intention bien arrêtée de forcer la victoire.

U.S. BOULOGNE CONTRE U.S. TOURCOING

Le match de championnat qui, dimanche après-midi, au terrain de la rue de Gand, opposera l'Union Sportive Boulonnaise à l'Union Sportive Tourquennoise, s'annonce comme très ouvert.

Outre le désir de chacune des équipes de s'octroyer les 3 points, il y aura la volonté, chez les Boulonnais, de rééditer leur exploit de la saison dernière. En seront-ils capables ? Il est certain que les hommes de Bloquet accuse un sérieux retour au forme. N'ont-ils pas marqué le tir but dimanche, contre l'Excelsior.

Si nous ajoutons à cela que l'équipe de l'U.S.T. sera profondément remaniée par suite des nombreux blessés, on s'aperçoit aisément que la partie de dimanche sera chaudement disputée.

Voici la formation de l'équipe Tourquennoise : Debeurme ; Lampole et Selosse ; Wielfaert, Dirton et Herman ; Delahousse, Lapauw, Cesember, Lidaer et Boucly.

BOXE

LE GALA D'HERSIN-COUPIGNY

Ce gala aura lieu le 24 janvier à 15 h. 30. Le choc principal sera constitué par la rencontre de Jablonski 67 k., de Bruay, et de l'Hersinois Noël Defossez.

La seconde partie du programme mettra aux prises le Boxing Club de Wingles au C.A. Hersinois. En 10 rounds, Bétrémieux, champion du P.-de-C. (amateur) 1930 rencontrera le scientifique hersinois Colombani. En 8 rounds, Dupont jeune subira l'assaut de Joë Znaundski. Tandis que Morel de Wingles rencontrera Simenski.

Les rencontres préliminaires opposeront Legay à Wyciak et Dobrowolski à Chevartin.

ORION RELÈVE LE DÉFI DE GYDÉ AINÉ

Le boxeur poids léger P. Orion, de Sous-le-Bois, vainqueur de Gydé Aîné, aux points en 10 r. de 2 m. accorde volontiers la revanche demandée par ce dernier en 10 r. de 2 m. ou 10 r. de 3 m. Jury neutre.

Pour conditions écrire à E. Rivière, 360, rue d'Hautmont à Sous-le-Bois (Nord).

Au nom de ses élèves : Berlanger, 50 k. 600, Orion, 61 k., Delhaye 59 k., Villette 72 k., Degrauw 64 k., le professeur E. Rivière lance des défis à tous les poids coqs, légers, mi-moyens et moyens du Nord et du Pas-de-Calais (matches retour assurés).

LE TEAM HILMOINE

M. Hilmoine informe les organisateurs qu'il tient les boxeurs suivants à leur disposition (matches retour à Hellemmes).

Le Bihan 63 k., Wallet, 57 k., Carpentier, 53 k. 500, Delrue 59 k., Belleval, 51 k., Corbeau, 50 k. ; Dewame, 50 k. ; Masthelinck, 47 k.

Débutants : Colfier, 69 k., Hoorebbecque, 50 k., Kid Marcel, 61 k.

DÉFIS

Le manager Hilmoine fait savoir que le boxeur Le Bihan lance un défi à tous les boxeurs du Nord et du Pas-de-Calais de série. A la limite de 63 k. S'adresser 5, rue Fénelon à Hellemmes. Le Bihan offre revanche à Larivière d'Arques.

***

Le professeur Leconte lance aux noms de ses élèves les défis suivants : Fournil, 63 k. à tous poids moyens ; Demuynck, 63 k. à tous poids welters ; Herman, 60 k., à tous poids légers ; Vanvistène, 53 k. à tous poids coqs ; Nuttin, 50 k., à tous poids mouches.

Ecrire à Leconte, rue du Moulin, 123, Tourcoing.

Rendez-vous chez Leconte à 6 h. 30, dimanche : Herman Nuttin, Pannecoucke, Lemerre, Marescaux, Soen.

***

M. Lesieux manager du Club Sportif Arquois, lancait au nom de Charly Fontaine (plume) un défi à Lartigue (mulor) et non à Charly Fontaine. Celui-ci lance un défi à allet (Hellemmes) Bazyn (Tourcoing), Duquesnoy (Calais).

DÉFIS RELEVÉS

Delrue offre revanche à Parmentier. Delrue voudrait rencontrer Bates.

MOTOCYCLISME

LES LICENCES

Les futurs concurrents des épreuves motocyclistes qui seront organisées en 1932 sont informés que depuis la constitution des Unions Motocyclistes régionales toute demande de licence « Professionnel ou Amateur » doit parvenir, en ce qui concerne les concurrents domiciliés dans la 1re région (Nord, Pas-de-Calais, Somme) au siège de l'Union Motocycliste de la région du Nord, 42, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix. Pour les amateurs, la demande devra en outre être munie de la signature du président du club dont le concurrent fait partie.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIERE COURSE. — 1. Bogio (de Moulzie) g. 24.50 ; pl. 10. — 2. Donbie As (Capelle) pl. 24.50. — 3. Defely (P. Koch) pl. 23.50

DEUXIEME COURSE. — 1. Fl. Normande (H. Renaud) g. 75.50 ; pl. 17. — 2. Fontainebleau (Riaud) pl. 9. — 3. Farandole X (Neveux) pl. 10.

TROISIEME COURSE. — 1. Frimont (Nevenx) g. 46 ; pl. 11. — 2. Florentine (Bégou) pl. 7. — 3. Fille de Roi (M. Capovilla) pl. 17.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Gelosine (A. Sonroubille) g. 76 ; pl. 22. — 2. Ginetta II (A. Forcinal) pl. 19. — 3. Gisla (Neveux) pl. 47.50.

CINQUIEME COURSE — 1. Grand Gamin (A. Gypteau) g. 9.50 ; pl. 6. — 2. Gédéon M. (Th. Monsieur) pl. 7.50.

SIXIEME COURSE. — 1. Eros XI (A. Forcinal) g. 24 ; pl. 9.50. — 2. Dakota (Riaud) pl. 13. — 3. Don Juan II (E. Marie) pl. 12.50.

COURSES A PAU

PREMIERE COURSE. — 1. St-Benoit g. 43 ; pl. 15. — 2. Soprano pl. 12. — 3. Romorantin pl. 50.

DEUXIEME COURSE. — 1. V. Sondre g. 93.50 ; pl. 8.50 — 2. Ami Intime pl. 13. — 3. Ami du P. pl. 14.

TROISIEME COURSE. — 1. Caron g. 33 ; pl. 12.50. — 2. Utilité III pl. 13.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Chamberlain g. 39.50 ; pl. 11. — 2. Frétilleur pl. 11.50. — 3. Malek pl. 16.

CINQUIEME COURSE. — 1. Dalagoe g. 208.50 ; pl. 29. — 2. Nepel pl. 112. — 3. Lord Darnley pl. 43.

Gaston MINET, Tailleur

LILLE, 42, rue de Paris, LILLE

VETEMENTS tout FAITS et s' MESURE

RÉVEIL DU CINÉMA

APRÈS L'AMOUR

FILM PATHÉ-NATAN

AVEC GABY MORLAY, V. FRANCEN, J. VARENNES ET TANIA FÉDOR

Le grand historien Meyran est parvenu au faite des honneurs. Mais il n'est pas heureux. Maintenant qu'il connaît la gloire et sa vanité, il souhaiterait « avoir vingt ans et être aimé ».

Gaby Merlay, dans le rôle de Germaine

Sa femme, Nicole, jeune et coquette, n'est occupée que de ses flirts, entre autres d'un certain Fournier, mondain brillant et décavé. Le pauvre académicien trompé est la risée des salons. Il le sait : il en souffre.

Mais une circonstance providentielle lui fait connaître une petite midinette charmante dont la grâce et la simplicité l'enchantent. La jeune fille, un peu effarouchée d'abord, puis confiante, répond à son affection et se laisse, comme lui, glisser vers l'amour.

Meyran, rajeuni, vivifié par le sentiment nouveau éclos dans son cœur, s'est créé, à l'insu de sa femme, un second foyer où rayonnent la tendresse et la gaieté de sa petite amie.

Entre-temps, la belle Nicole a été abandonnée par son amant qui, pris d'un beau zèle subit, est parti aux colonies pour y tenter fortune. Elle se console vite de cette fugue, en continuant à papillonner autour de ses nombreux admirateurs.

Au cours d'une brillante fête donnée en son hôtel, Nicole a une syncope. On s'affole, on s'empresse auprès d'elle. Meyran apprend ainsi de la bouche du docteur accouru que sa femme est enceinte. La fête terminée, les tempes battantes, le cœur ulcéré, l'académicien s'enferme dans son bureau. Il écrit : « Il faut que tu le saches, jamais je n'ai été ta dupe, ni celle de Fournier. Si je me suis tu, c'est par pitié... Demain, je partirai, je demanderai le divorce... » Un petit nid d'amour bien chaud l'attend là-haut, à Montmartre.

Cependant, Nicole, alertée par son intuition, est venue se jeter à ses pieds, implorante. Son premier mouvement a été de la chasser. Puis, par pitié encore, il se résignera à la garder. Cependant, plus que jamais, il se réfugiera dans la tendresse de sa petite Germaine.

Avec elle, il a fui Paris. La Provence est le paradis des amoureux. Mais un jour il surprend la jeune fille en pleurs.

— Qu'y a-t-il, Germaine ?

— Je ne voulais t'apporter que plaisir et je...

— Il la presse : elle se décide à l'aveu de sa proche maternité !

La figure de Meyran s'illumine :

— C'est vrai ! Ah ! mon amour... ma tendresse...

Janvier... Dans le même temps les deux femmes ont mis au monde un fils. Mais la pauvre petite Germaine est morte... Désespoir de Meyran.

Soudain, une idée illumine son regard ; il tient sa vengeance.

— Je n'irai pas déclarer comme étant mon enfant le fils de Fournier et de cette femme (Nicole). L'enfant qui est ici ne sera plus tout à l'heure dans ma maison et l'autre, « mon fils », y couchera cette nuit : il portera mon nom et sera élevé par moi...

Ainsi fut fait. Nicole ne s'est aperçue de rien, n'a rien deviné. Assagie désormais, elle a accompli tout son devoir de mère envers le petit Jacques, l'enfant de Germaine, qu'elle croit le sien.

Son fils à elle, Meyran ne l'a pas abandonné. Sans lui avouer la substitution qui eut lieu, il le rendra à sa femme, ou plutôt il contraindra celle-ci à l'adopter, par pitié, malgré sa répugnance pour le pauvre enfant qu'elle croit celui d'une autre.

Domptée, elle aura, à la vue du petit André, ce dernier sursaut de révolte :

— Il est gentil, oui, mais il ne faut pas deux minutes pour voir que c'est l'enfant d'une n'importe quoi.

Meyran sourit, énigmatique :

— Peut-être...

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Vendredi 15 à 12 h. 30 : Ballet ouverture ; Les Erinnyes, entr'acte ; La rose bleue, valse ; Jeanne d'Arc, poème symphonique ; Provence ; Si j'étais roi fantaisie sur l'opéra-comique ; Le Gladiateur, marche. — 13 h. 30 : Informations, cours économiques ; arrivée des navires au port de Dunkerque ; cours des valeurs. — 15 h. : Récital d'orgue par M. Jouglet, organiste de Saint-Etienne Prélude et fugue un mineur ; Mennet Symphonique ; Christmas-musette ; Toccata ; Noëls Angevin ; Pastorale ; Adagio ; Scène pastorale ; Credo du Paysan ; Grand chœur. — 16 h. 30 : Concert organisé par l'A.R.N. avec le concours du trio Radio-P.T.T. Nord : Lohengrin, fantaisie sur flûte, selfste : M. Geysen ; Ave Maria ; a) Contemplation pour cor, soliste : M. Heria ; b) Sérénade pour flûte et cor, solistes : MM. Geysen et Heria ; Réverie ; Don Quichotte, fantaisie sur l'opéra. — 19 h. : a) Où êtes-vous ; b) Un baiser lou ; La paresse, extrait de Rip ; b) Rondeau du Podestat ; Petite Mariée, par M. Jean Vieuille. — 19 h. 15 : Cours communiqués, informations. — 19 h. 30 : a) Sur les grands flots bleus ; b) Les lots du Danube, par l'orchestre Piétro Garassi ; a) Les jalonx ; b) Joujou, par Marjal. — 19 h. 45 : Préludes : 2. Pulcinelle ; 3. Sicilienne ; 4. La mort de Mélisande ; a) Tannhauser Romance de l'Etoile ; b) Messaline, Viens aimer, par M. Léon Dubois ; Villanesca ; Suite : 1. Intermezzo ; 2. Divertissements ; Le retour au pays ; ouverture ; Phèdre ; 1. Ouverture ; 2. Hippolyte et Aricie ; 3. Imploration à Neptune ; 4 Sacrifice, offrande ; a) Don Quichotte, Lorsque le temps d'amour a fui ; b) Cavaleria Rusticana, Romance de Santuzza (Mascagni), par Mme Nicolle Carré ; Impressions d'Italie ; Sérénade ; 2. A la fontaine ; 3. A mules ; 4. Sur les cimes. — Au cours de la soirée vers 21 h. tirage des primes.

Radio Saint-Sauveur

20, Rue St-Sauveur, LILLE (Tél. 66-76)

TOUT POUR LA T. S. F.

En stock : Intégra, Stal, Aréna, Triotron, Waloo, Girese, etc. 0126

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 6 h. et 7 h. 30 : Culture physique. — 7 h. 45 : Musique enregistrée — 12 h. 30 : Disques : Danse macabre ; Manon ; La ronde des lutins ; Quand je suis loin de toi ; Dolorès ; Adieu, mon petit officier ; Première scottisch, fox. — 13 h. 5 : Musique de chambre. — 16 h. 45 : Conférence d'histoire de la musique : « Les grandes époques de la musique : « Les grandes époques de la musique ; Gluck ; Air d'Orphée ; Menuet d'Orphée, par M. Moyse, flûtiste ; Air d'Alceste Mlle de Méo ; Air d'Armide. — 18 h. 30 : Communiqué agricole. Causerie. — 19 h. : Causerie coloniale. — 20 h. : Causerie avec audition de disques : « Caractéristiques de la musique française ». — 20 h. 45 : Première audition d'un film radiophonique. — 20 h 45 : Radiodiffusion européenne en 15 minutes. — 21 h. 15 : Théâtre des Variétés : Binff. — 21 h. 30 : Pièces pour piano : Troisième ballade ; Berceuse ; Où l'on entend une vieille boîte à musique ; La campanella, etc.

TOUR EIFFEL (1.445 m.). — 17 h. 45 : Le Journal parlé. — 19 h. 30 : Concert symphonique : Symphonie de la Reine ; Spleen ; Gazouillement de printemps ; Scènes forlanes. — 20 h. 30 : La demi-heure régionaliste : Les poésies solognotes de Paul Sénnard.

RADIO-ALGER (363 m. 6). — 19 h. 35 : Valses et tangos. — 20 h. : Chants variés. — 20 h. 15 : Concert : Le rouet d'Omphale ; Pastorale d'été ; Roméo et Juliette ; La Dame Blanche ; Les Bohèdes ; Dans les steppes de l'Asie centrale ; Les Préludes. — 21 h. 30 : Concert dansant.

RADIO-STRASBOURG (345 m.). — 17 h. : Concert : Le Diplomate ; Les Romantiques ; Sérénade ; Casanova ; La Chanve-Sonris ; Peppina ; Sérénade des baisers ; La Mascotte ; Parisette ; Blaze away. — 18 h. 30 : et 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Musique de chambre.

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 17 h. 15 : Musique militaire — 17 h. 30 : Orchestre. — 17 h. 45 : Petite musique du soir : Symphonie fantastique. — 18 h. : Opéras-comiques, chant. — 18 h. 15 : Accordéon. — 18 h. 45 : Cavalleria Rusticana. — 19 h. : Disques. — 19 h. 45 : Orchestre viennois. — 20 h. 15 : La Vivandière ; Risoletto ; Fortunio. — 20 h. 30 : Musique militaire. — 20 h. 45 : Accordéon. — 21 h. : Orchestre. — 22 h. : Disques. — 23 h. : Chansonnettes. — 23 h. 30 : La Boîte à joujoux ; Rendez-vous chez Lehar. — 23 h. 45 : Les maîtres-chanteurs ; Don Quichotte.

NATIONAL (1.554 m. 4). — 12 h. : Gramophone. — 12 h. 30 : Récital d'orgue : Prélude et fugue en la mineur ; Concerto ; Finale de Symphonie. — 13 h. : Gramophone. — 16 h. : Orchestre : Il Guarany ; Rêve de printemps ; Les Contes d'Hoffmann ; Andante de concerto ; Dancing-Moon ; Le voile du bourdon ; Les Joyaux de la Madone ; L'Enjouée. — 18 h. 20 : Sonates pour violon et piano. — 20 h. : Le Barbier de Bagdad ; Les Joyaux de la Madone ;